

le libertaire

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

Rédaction-Administration :
145, QUAI DE VALMY. — PARIS (10^e)
C. C. Postal : JOULIN Robert, 5561-76 Paris.Fondé en 1895 par
Louise MICHEL et Sébastien FAUREABONNEMENTS :
France et Colonies : 6 mois, 140 fr.; 1 an, 280 fr.
Autres pays : 6 mois 190 fr.; 1 an, 380 fr.

POLITIQUE " SOCIALISTE "

RIEN pour les travailleurs, TOUT pour les spéculateurs

UNE LEÇON DE PLUS

On peut s'attendre à tout, avec les politiciens, quels qu'ils soient; surtout quand ils sont au gouvernement. A tous les reniements, à toutes les lâchetés, à toutes les trahisons. Mais, bien que nous ne nous fassions pas d'illusions sur eux, bien que nous ayons enregistré depuis toujours leurs palindromes, leurs piroettes et leurs volte-face, nous avions avoir été surpris par ce que vient de faire le gouvernement Ramadier.

Les commerçants ont menacé de faire grève. Et Ramadier a cédé. Le gouvernement à direction socialiste a cédu, sans combat, sans résistance. Secteur libre pour les fruits et les légumes — ce qui existait déjà — la faience et les textiles, ce qui existait au marché noir. Secteur libre, au 1^{er} août pour les pneus de bicyclettes. Amnistie pour les infractions inférieures à 100.000 fr., révision du forfait; et sanctions contre les coopératives (!!!)

Sociologie et humour slave

DANS le numéro du deuxième trimestre 1946, le docte comité de direction de la revue « Sociologie et Droit Slave », publie la Constitution Stalinienne de 1936 « avec les modifications qui ont été apportées à ce jour ». Et M. Michel Ancel, membre du Comité de rédaction, spécifie dans un chapitre :

« Le texte publié est mis à jour et contient des modifications résultant de la X^e session du Soviet Suprême de l'U.R.S.S. de février 1946. Le dernier article a décidé que les modifications nouvelles et peut-être plus profondes seraient apportées à la Constitution de l'U.R.S.S. Il y a intérêt, croyons-nous, en attendant ces nouvelles dispositions, à donner dans sa forme actuelle, le texte sur lequel est fondé le régime constitutionnel de la Russie Soviétique n.

Mais il y a ceci : le texte 1945 de la Constitution est un faux. L'article 22 donne comme suite la composition de la République fédérative soviétique de Russie : « Elle comprend les Républiques Socialistes Soviétiques Autonomes, des Allemans de la Volga, de Kalmukie, de Tchétchénio-Ingouche... »

Or la République allemande de la Volga a été officiellement supprimée depuis le 1^{er} octobre 1946. Les républiques de Kalmukie et de Tchétchénio-Ingouche, avec quelques autres territoires sol-dans « auto-nomes », ont disparu elles aussi, pratiquement en 1942, officiellement en 1945.

Le reste est à l'avancement :

Art. 111. — « Les débats dans tous les tribunaux de l'U.R.S.S. sont publics, sauf les exceptions prévues par la loi, et le droit de défense est assuré à l'accuse. »

Or ces dispositions ont été suspendues ou n'ont point été rétablies. Art. 121. — « Les citoyens de l'U.R.S.S. ont droit à l'instruction complète par la gratuité de l'enseignement, y compris l'enseignement supérieur... » Dispositions officiellement abrogées. Les étudiants supérieurs payant, et à des tarifs tels que seuls, les enfants des techniciens, savants et artistes russes peuvent prendre des inscriptions universitaires. La constitution réelle refuse ainsi l'inscription aux fils des « manuels ».

Voici, pour les amateurs d'humour noir, quelques bonnes plaisanteries : Art. 125. — « Conformément aux intérêts des travailleurs et afin d'assurer le régime socialiste, la loi garantit le droit à l'U.R.S.S. : a) la liberté de parole ; b) la liberté de presse ; c) la liberté des réunions et des meetings ; d) la liberté des cortèges et démonstrations de rue. »

Et plus loin : Art. 127. — « L'inviolabilité du domicile des citoyens et le secret de la correspondance sont protégés par la loi. »

Sans doute les savants sociologues et juristes « spécialisés dans les relations slaves » ignorent-ils qu'il y a aujourd'hui, en U.R.S.S. quinze millions de déportés et que la police d'Etat règne en maîtresse absolue ? Si les ignorants à ce point, qu'ils se taisent ! Ils savent qu'il soit mis fin à leurs escroqueries intellectuelles,

LE CONFLIT DE L'ÉLECTRICITÉ

M. RAMADIER vous avez — menti !

L'AGITATION ouvrière prend chaque jour plus d'ampleur, aggravant les difficultés du capitalisme et les inquiétudes de son vil et obsequieux serviteur : le Gouvernement.

Le chef de ce dernier, M. Ramadier, fait flèche de tout bois pour retarder la chute inminente d'un régime social archaïque, arrivé à l'extrême limite de la vieillesse. Promesses, menaces alternent dans ses discours et dans ses actions. Les révoltes brutales doivent consacrer la supériorité de la Force sur le Droit, foulant évidemment les plus imprescriptibles notions du droit à la vie d'un prolétariat pressuré et misérable.

Le mensonge est l'arme favorite de M. Ramadier : il vient de le prouver dans son appel aux travailleurs de l'électricité en effervescence : « Vous n'êtes plus au service d'un patron ; votre travail ne sert pas, ne peut pas servir à augmenter un profit capitaliste... » Ramadier falsifie sciemment, de propos délibérés, la vérité. Monsieur Ramadier, le peuple emploie un terme cinglant, net, sans équivoque, pour qualifier les gens de votre espèce :

M. RAMADIER VOUS ETES UN MENTEUR !

Vous savez fort bien que le profit capitaliste existe encore, malgré la nationalisation trompeuse, dans l'industrie de l'Énergie Électrique. Les actionnaires, à l'effort, n'ont pas été dépossédés de leurs biens de propriété. Un statut spécial leur a été octroyé qui les fait bénéficier d'avantages bien supérieurs à ceux qu'ils possédaient avant la nationalisation de leurs entreprises de

Et il est aussi impossible de ne pas opposer cette vérité, cette complicité à la fermeté autoritaire dont Ramadier et son gouvernement font preuve quand il s'agit des grèves ouvrières. Le Parti Socialiste avait honni Briand quand il mobilisa les cheminots pour empêcher leur grève. Les socialistes au gouvernement ont annoncé la mobilisation des travailleurs du gaz et de l'électricité, s'ils interrompaient le travail.

Concessions serviles, amnistie pour les responsables de la famine; énergie impitoyable contre ceux qui en sont victimes.

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».

Alors qu'elles créent, fusionnèrent-elles dans certains cas, leur activité dans ce sens n'avait qu'un but : consommer à tarif réduit. Les preuves abondent et, pour n'en citer qu'une seule mentionnons la Cie Gle ELECTRO-MÉTALLURGIQUE qui, grâce à sa position

l'exploitation. Aussi, ces sociétés industrielles fondèrent-elles dans certains cas, des compagnies de distribution ou d'alimentation de courant électrique. Dans d'autres cas, elles fusionnèrent avec les centrales électriques. Dans de nombreux exemples elles deviennent aussi gros porteur d'actions ».



LES RÉFLEXES DU PASSANT

Lettre au Gazier

GAZIER, MON AMI !
Tu as menacé de cesser le travail ! O'est très vilain, et papa Ramadier te désigne de la pointe du bout de son doigt au juge ou au député, ce peuple dont tu fais partie et qui te donne ton porte-monnaie et ventre vides. Compagnon de malheur, j'avoue que je ne comprends pas ta réaction ! Bien sûr, je sais que ton salaire ne te permet pas de faire déborder tes manches, d'endosser ton armure en prisonnière, 8.000 fr. par mois, c'est peu... Mais, pour ta consolation, dis-toi bien que les directeurs gagnent 85.000 fr. entièrement déclarés au fisc, et qu'ils paient de ce fait des impôts — beaucoup d'impôts. Bien plus que tu n'y as déclaré même une justice... Ils ont plus de tentacules préoccupées de faire un usage judicieux de leur argent, ce qui les empêche bien souvent (tu l'as remarqué) de présenter leur vers aux fauteuils capitonnés de leurs bureaux. N'as-tu pas saisi les sages paroles du Génie du Gouvernement ? Il me chuchote que tu es un être généreux, salarié comme toi, qui doive développer la pensée intime de notre ange gardien. Tu sais bien que tu as accepté une lourde tâche comportant

une grande responsabilité vis-à-vis de tes concitoyens : celle d'entretenir une veilleuse créative et déletére sous de problématiques gamelles de rats. Où est l'importante mission qui t'échoit. Et voilà que l'oubli du rôle sacré dont la nation l'a jugé digne, tu voudrais maintenant faire périr et se décomposer en ces heures que nous vivons.

Vivre une vie ouvrière, délivrée de tout d'argent, c'est que tu n'as pas voulu entendre. En te faisant embaucher au travail marche humain ou en pointant chaque jour sur le chard de l'usine, n'as-tu pas entendu la chaleur voix qui monte du four et qui, dans un souffle brûlant, disait : « Gazier tu rempis sur la terre un grand apostolat ! » Franchement, de ce à moi, pensais-je que cet apostolat doive être accueilli en récompense de vos assignats qui en redoublent la valeur comme la pression aux heures de pointe. Lorsqu'on a la chance de se voir attribuer la gloire mission d'amener à ébullition les idées germaines dont ses contemporains s'empêtrant les bêtises, ne saurait rien exiger de leur retour. On est gazier, voilà tout ! Tu es rayé du monde matériel, une sorte de trapiste, de coqu magnifique. Tu es, et doit rester désintéressé. Attends donc avec sérénité le prochain baume tranquille du Père Ramadier. Il ne saurait tarder. Bon appétit quand même !

Ton ami,
J.-P. ROBERT.

Ce que la presse dit...

Préparation de la paix

Le fasciste argentin Peron, le général brésilien Dutra, et Berreta, président de l'Uruguay se sont réunis pour discuter d'une alliance militaire contre la révolution maoïste, tandis que Léontev dans la Pravda se félicite de ce que, face à un éventuel bloc occidental, l'U.R.S.S. a formé un bloc homogène, le bloc slave... Quant aux socialistes anglais, ils votent à Nargate à une grosse majorité le service militaire obligatoire (230.000 pour 57.000 contre). *

Égalité des races

Pourquoi sont morts les 620.000 P. C. D. que dénombre Mittag, ministre des Affaires étrangères ? Pour défendre la liberté contre le racisme, etc... Heureux les morts puisqu'ils n'avaient pas connaissance de l'enlèvement d'un nègre de la prison de la Jackson (Caroline) réalisé en vue d'un lynchage traditionnel par des blancs porteurs de cagoule... ni l'indulgence du Tribunal de Greenwich (même état américain) acquittant 88 blancs convaincus de lyncher. *

La tuerie de Casablanca

Dans les « Etudes Matérialistes », que publie notre camarade syndicaliste Robert Louzon (1) nous lisons enfin un compte rendu de la tuerie dans les rues de Casablanca qui ensanglantait la ville, le 7 avril 1947, à la suite d'une rixe entre un Marocain et un tirailleur sénégalais. Ce compte rendu est traduit du journal arabe *l'Opinion du Peuple* (organe de l'Istiklal, parti de l'indépendance marocaine), qui s'étonne à juste titre des « faiblesses » accordées aux tirailleurs marocains par les autorités françaises, si promptes à réprimier tout « désordre » indigène. *

On comprend mal que des centaines de soldats réguliers aient pu charger, dans des camions, des fusils à tir rapide, des cartouches et même des grenades, sans donner lieu à la moindre alerte. *

Arrivés sur les lieux qu'ils avaient choisis pour théâtre d'opérations, ils ont eu tout le temps pour installer leurs engins et mitrailler des dizaines et des dizaines de passants, sans provoquer la moindre réaction de la part des autres troupes régulières qui tentent vainement de la même ville. *

En d'autres circonstances, il eut suffi que des Casablancais eussent manifesté la volonté d'aller dans une mosquée, en signe de protestation collective, pour que le dispositif d'alarme fut mis en place et pour que la ville fut sillonnée d'un bout à l'autre par tous les agents de matière mortelle. *

Il est évident que, dans ces trois heures après le tir au premier fusillade, des agents de la garde mobile ont été placés là et la autour des quartiers infestés. Mais combien leur nombre était insuffisant et combien leur action était inefficace ! On a pu dire de certains de ces agents laissés bien passer des Casablancais vers les lieux de massacre, mais interdisaient le passage à ceux qui voulaient en fuir. *

Toujours il est que, SEPT HEURES DURANT, des Ségnéalaïs armés de mitrailleuses, de fusils et de coupe-pompe ont eu le temps de se livrer aux scènes de massacre et de faire une population parfaitement désemparée. Des portes de maisons et de boutiques ont été défoncées, malgré les barrières de fortune, grâce à la hache. Leurs occupants ont été, sans distinction de sexe ou d'âge, fusillés à bout portant, puis mutilés et déformés par le corps à corps. Les corps trouvés n'ont quasiment pas été épargnés. *

À 22 heures seulement, un son de clairon a retenti, appelant les hommes au rassemblement. Tous, d'ailleurs, ou presque, ont, paraît-il, répondu au premier appel et le combat cessa faute de victimes. *

Le Saint-Siège préte des tueurs à l'Etat français

Dans le Méridional (M. R. P.) du 16/5/47 : M. Francisque Gay, leader du M.R.P., s'est récemment rendu à Rome, où il a été largement reçu par le Pape. On

S. I. A.

SECTION S.I.A. FRANÇAISE
REGION PARISIENNE

ASSEMBLÉE GENERALE des membres adhérents de la Section française, Région Parisienne, le dimanche 8 juin 1947, à 9 h. 30, Salle de S.I.A., rue de la Douane n° 6, 4^e étage. Présence indispensable de tous.

ORDRE DU JOUR :

Compte rendu d'activité.
Renouvellement du bureau.
Questions diverses.

Pour le Bureau.

Le SECRÉTAIRE DE L'UNION REGIONALE PARISIENNE.

connait aujourd'hui l'un des résultats de cette audience.

Le Pape a été appuyé par une décharge de M. Jacques Maziol, notre ambassadeur auprès du Saint-Siège, a obtenu du Souverain Pontife que l'ambassadeur d'Argenlou reste « laic » pendant deux ans encore.

Durant cette période, le Gouvernement français, en effet, l'intention de renvoyer à l'ambassadeur d'Argenlou d'importantes fonctions.

L'amiral Thierry d'Argenlou est rappelé, supérieur des Carmes, mais, depuis 1940, il a repris du service et a abandonné la robe de bure pour l'uniforme.

Le Pape s'occupe aussi des économies faibles

La question du « minimum vital » n'a pas seulement préoccupé notre C. G. T.

Notre Sainte Mère l'Eglise a passé à notre mère bien avant elle : le Pape Léon XIII, dans son encyclique *Rerum Novarum* (1891) « sur la condition des ouvriers » :

« Nations ? mot pompeux pour dire barbare ! L'égoïsme ou la haine a une seule patrie, la fraternité n'en a pas. »

C'est une loi de justice naturelle que la salaire ne doit pas être insuffisant pour faire subssiter l'ouvrier sobre et honnête ».

Merci Saint-Père, merci Saint-Jouhaux !

Et pour nous combler vous nous avez donné « Notre sécurité sociale ».

Avec un pareil standing, nous n'attendons plus longtemps notre bonheur c'est-à-dire, à la-haut, nous pourrons écouter « les lendemains qui chantent » !

Qu'y a-t-il à gauche du parti communiste ?

C'est la question que pose *Paysage* du 28 mai 1947. Et de répondre, sur quatre colonnes : « Les anarchistes accusent les staliniens de trahir le peuple et réclament la nationalisation du capital ». C'est ainsi que, dans son encyclopédie *l'Anarchisme*, le Père Ramadier écrit :

« C'est une loi de justice naturelle que le salaire ne doit pas être insuffisant pour faire subssiter l'ouvrier sobre et honnête ».

Malheureusement, rien ne rappelle, dans l'histoire anecdotique et « pittoresque » que MM. Delpeche et Beauvois détiennent de l'anarchisme en France, c'est-à-dire, évidemment, que les anarchistes sont tout ce qu'il y a de plus mal à propos.

C'est ainsi que, dans le tohu-bohu d'inexactitudes et de demi-vérités rassemblées par les journalistes de *Paysage*, revient, peu à peu de la manière d'informations : « Les anarchistes accusent les staliniens de trahir le peuple et réclament la nationalisation du capital ». C'est ainsi que, dans son encyclopédie *l'Anarchisme*, le Père Ramadier écrit :

« C'est une loi de justice naturelle que le salaire ne doit pas être insuffisant pour faire subssiter l'ouvrier sobre et honnête ».

Malheureusement, rien ne rappelle, dans l'histoire anecdotique et « pittoresque » que MM. Delpeche et Beauvois détiennent de l'anarchisme en France, c'est-à-dire, évidemment, que les anarchistes sont tout ce qu'il y a de plus mal à propos.

C'est ainsi que, dans le tohu-bohu d'inexactitudes et de demi-vérités rassemblées par les journalistes de *Paysage*, revient, peu à peu de la manière d'informations : « Les anarchistes accusent les staliniens de trahir le peuple et réclament la nationalisation du capital ». C'est ainsi que, dans son encyclopédie *l'Anarchisme*, le Père Ramadier écrit :

« C'est une loi de justice naturelle que le salaire ne doit pas être insuffisant pour faire subssiter l'ouvrier sobre et honnête ».

Malheureusement, rien ne rappelle, dans l'histoire anecdotique et « pittoresque » que MM. Delpeche et Beauvois détiennent de l'anarchisme en France, c'est-à-dire, évidemment, que les anarchistes sont tout ce qu'il y a de plus mal à propos.

C'est ainsi que, dans le tohu-bohu d'inexactitudes et de demi-vérités rassemblées par les journalistes de *Paysage*, revient, peu à peu de la manière d'informations : « Les anarchistes accusent les staliniens de trahir le peuple et réclament la nationalisation du capital ». C'est ainsi que, dans son encyclopédie *l'Anarchisme*, le Père Ramadier écrit :

« C'est une loi de justice naturelle que le salaire ne doit pas être insuffisant pour faire subssiter l'ouvrier sobre et honnête ».

Malheureusement, rien ne rappelle, dans l'histoire anecdotique et « pittoresque » que MM. Delpeche et Beauvois détiennent de l'anarchisme en France, c'est-à-dire, évidemment, que les anarchistes sont tout ce qu'il y a de plus mal à propos.

C'est ainsi que, dans le tohu-bohu d'inexactitudes et de demi-vérités rassemblées par les journalistes de *Paysage*, revient, peu à peu de la manière d'informations : « Les anarchistes accusent les staliniens de trahir le peuple et réclament la nationalisation du capital ». C'est ainsi que, dans son encyclopédie *l'Anarchisme*, le Père Ramadier écrit :

« C'est une loi de justice naturelle que le salaire ne doit pas être insuffisant pour faire subssiter l'ouvrier sobre et honnête ».

Malheureusement, rien ne rappelle, dans l'histoire anecdotique et « pittoresque » que MM. Delpeche et Beauvois détiennent de l'anarchisme en France, c'est-à-dire, évidemment, que les anarchistes sont tout ce qu'il y a de plus mal à propos.

C'est ainsi que, dans le tohu-bohu d'inexactitudes et de demi-vérités rassemblées par les journalistes de *Paysage*, revient, peu à peu de la manière d'informations : « Les anarchistes accusent les staliniens de trahir le peuple et réclament la nationalisation du capital ». C'est ainsi que, dans son encyclopédie *l'Anarchisme*, le Père Ramadier écrit :

« C'est une loi de justice naturelle que le salaire ne doit pas être insuffisant pour faire subssiter l'ouvrier sobre et honnête ».

Malheureusement, rien ne rappelle, dans l'histoire anecdotique et « pittoresque » que MM. Delpeche et Beauvois détiennent de l'anarchisme en France, c'est-à-dire, évidemment, que les anarchistes sont tout ce qu'il y a de plus mal à propos.

C'est ainsi que, dans le tohu-bohu d'inexactitudes et de demi-vérités rassemblées par les journalistes de *Paysage*, revient, peu à peu de la manière d'informations : « Les anarchistes accusent les staliniens de trahir le peuple et réclament la nationalisation du capital ». C'est ainsi que, dans son encyclopédie *l'Anarchisme*, le Père Ramadier écrit :

« C'est une loi de justice naturelle que le salaire ne doit pas être insuffisant pour faire subssiter l'ouvrier sobre et honnête ».

Malheureusement, rien ne rappelle, dans l'histoire anecdotique et « pittoresque » que MM. Delpeche et Beauvois détiennent de l'anarchisme en France, c'est-à-dire, évidemment, que les anarchistes sont tout ce qu'il y a de plus mal à propos.

C'est ainsi que, dans le tohu-bohu d'inexactitudes et de demi-vérités rassemblées par les journalistes de *Paysage*, revient, peu à peu de la manière d'informations : « Les anarchistes accusent les staliniens de trahir le peuple et réclament la nationalisation du capital ». C'est ainsi que, dans son encyclopédie *l'Anarchisme*, le Père Ramadier écrit :

« C'est une loi de justice naturelle que le salaire ne doit pas être insuffisant pour faire subssiter l'ouvrier sobre et honnête ».

Malheureusement, rien ne rappelle, dans l'histoire anecdotique et « pittoresque » que MM. Delpeche et Beauvois détiennent de l'anarchisme en France, c'est-à-dire, évidemment, que les anarchistes sont tout ce qu'il y a de plus mal à propos.

C'est ainsi que, dans le tohu-bohu d'inexactitudes et de demi-vérités rassemblées par les journalistes de *Paysage*, revient, peu à peu de la manière d'informations : « Les anarchistes accusent les staliniens de trahir le peuple et réclament la nationalisation du capital ». C'est ainsi que, dans son encyclopédie *l'Anarchisme*, le Père Ramadier écrit :

« C'est une loi de justice naturelle que le salaire ne doit pas être insuffisant pour faire subssiter l'ouvrier sobre et honnête ».

Malheureusement, rien ne rappelle, dans l'histoire anecdotique et « pittoresque » que MM. Delpeche et Beauvois détiennent de l'anarchisme en France, c'est-à-dire, évidemment, que les anarchistes sont tout ce qu'il y a de plus mal à propos.

C'est ainsi que, dans le tohu-bohu d'inexactitudes et de demi-vérités rassemblées par les journalistes de *Paysage*, revient, peu à peu de la manière d'informations : « Les anarchistes accusent les staliniens de trahir le peuple et réclament la nationalisation du capital ». C'est ainsi que, dans son encyclopédie *l'Anarchisme*, le Père Ramadier écrit :

« C'est une loi de justice naturelle que le salaire ne doit pas être insuffisant pour faire subssiter l'ouvrier sobre et honnête ».

Malheureusement, rien ne rappelle, dans l'histoire anecdotique et « pittoresque » que MM. Delpeche et Beauvois détiennent de l'anarchisme en France, c'est-à-dire, évidemment, que les anarchistes sont tout ce qu'il y a de plus mal à propos.

C'est ainsi que, dans le tohu-bohu d'inexactitudes et de demi-vérités rassemblées par les journalistes de *Paysage*, revient, peu à peu de la manière d'informations : « Les anarchistes accusent les staliniens de trahir le peuple et réclament la nationalisation du capital ». C'est ainsi que, dans son encyclopédie *l'Anarchisme*, le Père Ramadier écrit :

« C'est une loi de justice naturelle que le salaire ne doit pas être insuffisant pour faire subssiter l'ouvrier sobre et honnête ».

Malheureusement, rien ne rappelle, dans l'histoire anecdotique et « pittoresque » que MM. Delpeche et Beauvois détiennent de l'anarchisme en France, c'est-à-dire, évidemment, que les anarchistes sont tout ce qu'il y a de plus mal à propos.

C'est ainsi que, dans le tohu-bohu d'inexactitudes et de demi-vérités rassemblées par les journalistes de *Paysage*, revient, peu à peu de la manière d'informations : « Les anarchistes accusent les staliniens de trahir le peuple et réclament la nationalisation du capital ». C'est ainsi que, dans son encyclopédie *l'Anarchisme*, le Père Ramadier écrit :

« C'est une loi de justice naturelle que le salaire ne doit pas être insuffisant pour faire subssiter l'ouvrier sobre et honnête ».

Malheureusement, rien ne rappelle, dans l'histoire anecdotique et « pittoresque » que MM. Delpeche et Beauvois détiennent de l'anarchisme en France, c'est-à-dire, évidemment, que les anarchistes sont tout ce qu'il y a de plus mal à propos.

Fédération Anarchiste

Le Lien n° 2 (2^e série) est en préparation. Chaque groupe en reçoit un exemplaire.

Que les camarades désirant en posséder personnellement un exemplaire nous passent un commandement, un numéro, 20 fr.

Ce numéro, que l'Union régionale sera surtou de la question internationale, en particulier sur

la question internationale,

1^{er} REGION

« Libétaire », Maubeuge.

Étudier, coordonner, agir en fédéristes libertaires est notre but. Sympathisants, pour faire de l'action, il faut oser se dégager quelques peus des habitudes et préjugés qui nous empêchent de solliciter les syndicalistes. La 2^e réunion mensuelle (4e samedi de chaque mois) sera mixte (militants et sympathisants).

Venez nombreux. Pour adhésions s'adresser au « Lib », à la 1^{re} Région, à nos diffiseurs, qui nous les transmettront.

Grâce à l'ordre. — Passer à la permanence tous les samedis de 14 h à 16 h, pour maîtriser, 13, rue du Molinel.

Gruppe de Valenciennes. — Le camarade Pascual sera présent au Colombo à la Croix d'Anzin, à Valenciennes, le 15 juin 1947 à 20 h 30.

Il parlera sur la nécessité du contact entre tous les membres régionaux de la Fédération anarchiste du Nord.

Tous les membres de la F.A. et les sympathisants sont priés d'assister à cette réunion.

2nd REGION

Assemblée générale. — En vue de préparer le congrès régional dont la date a été fixée par le dernier R.G. à la fin de septembre, il est demandé à tous les groupes d'envoyer les documents qu'ils désirent voir traiter au congrès.

Une assemblée générale d'information est prévue au cours de la dernière moitié du mois de juillet. Les documents que vous pourrez être exposés et discutés. La date exacte et le lieu seront indiqués ultérieurement.

Préparez vos propositions et vos rapports sur les points proposés pour l'ordre du jour (voir dernière circulaire) et sur ceux que vous désirez discuter.

La sécession régionale.

3rd REGION

— Les camarades qui traillent de tout sont en constitution. Rédaction de la réaction en relation étroite avec la caisse régionale, 44, rue de Valenciennes.

Groupes de V. et VI. — Réunions ouvertes aux sympathisants, les vendredis suivants, à 20 h. 30, Salle des Grandes Commissions, au Palais de la Mutualité, 6 juillet. Mars 1947, à 20 h. 30, avenue de l'Europe, 1870, par André Prunier. 20 juillet : Pour ou contre l'organisation ? Débat en cours. Individualiste et un collectiviste, 22 juillet : Raisons et portes des grèves au-que.

Groupes du 1^{er}. — Réunion le vendredi à 14 heures, 44, rue du Docteur-Roux.

Groupes Paris 1^{er}. — Causse par le docteur Tchernoff, à l'application de la loi de la Mutualité, 6 juillet, Mars 1947, à 20 h. 30, avenue de St-Ouen, Paris 19^e. Sympathisants cordialement invités.

Groupes de 19-20. — En vue de la préparation du congrès régional, dont la date a été fixée par le dernier R.G. à la fin de septembre, il est demandé à tous les groupes de militantes et militantes, 6 juillet à 20 h. 30, « Champs du Combat » (métro : Colonial-Fabien).

Discussion du rapport sur les relations internationales, qui sera déposé par le groupe. Présence indispensable de tous.

Melun. — Les camarades lecteurs de « Libétaire » et sympathisants sont invités à se présenter à la réunion lundi 9 juillet, à 20 h. 30, à la Justice de Paix (hôtel de ville), à Melun.

Groupes d'Autun-ou-Bois. — Permanence tous les dimanches de 9 h à midi, à « Café du Petit Cygne », place de la Gare.

Groupes de Sevran. — Réunion du groupe le vendredi 13 juillet, à 21 heures, au café Savvy, place de la Gare. Les sympathisants sont cordialement invités.

Groupes de Livry-Gargan. — Rectification au communiqué.

La réunion du groupe n'a lieu que le vendredi 6 juillet, à 21 heures, chez « Cuvillier » (provinciale gare de Gargan).

Une réunion sera organisée sur la question indo-chinoise.

Présence indispensable des militants. Les sympathisants sont cordialement invités.

Carrières-sur-Seine. — Le groupe se réunit tous les samedis dimanche de 14 h à 16 h, 30, salle des Corporations, mairie.

Invitation à tous les sympathisants pour examiner en commun la meilleure façon d'étendre notre présence.

Préparez-vous. — Dans un but de propagande et de loisirs révolutionnaires, un groupe cyclo-touriste est en formation. Appel spécial aux jeunes du secteur Ouest disposant de temps libre. Ecrivez-nous.

Groupes de Blanquefort. — Réunion tous les vendredis, 19 h. 30, à la mairie, 10, rue de Blanquefort.

Asphères. — Place de la Comète, Asphères, les 2^e et 4^e samedis du mois, à 20 h. 30. Sympathisants de Gonneville, Bois-Colombes et Cligny invités.

Mantes. — S'adresser à Novéto, 11, rue Pasteur, Paris 19^e.

10th REGION

Groupes de Grenoble. — Le « Libétaire » et Libertaire, informe les sympathisants libertaires et militantes qui trouvent dans les réunions les deux dernières de l'année, 6 juillet, à 20 h. 30, rue de la Barre, de l'Assemblée régionale de la région assurée par le groupe de Clermont-Ferrand.

Responsable à la presse (vente), Jeanne Moreau.

Articles de rédaction, R. Vivier.



LE SYNDICALISME



Sur les deux tableaux

Le coup a été rude pour eux.

Certes, les avertissements ne leur avaient pas fait défaut.

Tout ce que les usines de la région parisienne compéte de cellulose et de délégués influents par Métanigrade, n'avait pas manqué de donner dans ses rapports aux directeurs de conscience du « grand parti des masses ». L'effervescence qui déjà s'ampifiait journallement dans les usines, perdus dans les subtilités d'une politique tout entière tournée vers la vie parlementaire et vers les maîtres exigeants qui président aux destinées de l'impérialisme Russe, avaient négligé ces avis pertinents.

Venez au théâtre. Pour adhésions s'adresser au « Lib », à la 1^{re} Région, à nos diffiseurs, qui nous les transmettront.

Grâce à l'ordre. — Passer à la permanence tous les samedis de 14 h à 16 h, pour maîtriser, 13, rue du Molinel.

Gruppe de Valenciennes. — Le camarade Pascual sera présent au Colombo à la Croix d'Anzin, à Valenciennes, le 15 juin 1947 à 20 h 30.

Il parlera sur la nécessité du contact entre tous les membres régionaux de la Fédération anarchiste du Nord.

Tous les membres de la F.A. et les sympathisants sont priés d'assister à cette réunion.

Grève et bénéfices dans l'Air Liquide

Imbéciles parlent de grève générale.

Mais au « subtil » Hénaff revint l'honneur de pincer l'autre corde. C'est ce qui explique sa déclaration au Congrès de l'Union des Syndicats de la Région Parisienne : « La grève générale est toujours possible ».

La nouvelle tactique des politiciens communistes était élaborée. Elle consistait en la démonstration de la force du « grand parti » d'une part, et en la modération de ses partis, pour démontrer que les plus représentatifs (dans le sens de leur influence) étaient les plus réalistes.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Les délégués de la minorité, qui étaient rares, n'auront guère le loisir de faire entendre leur voix : la parole leur est coupée immédiatement au bout de cinq ou six minutes.

Aussi, aux yeux du public et de la direction de la S.N.C.F., l'Assemblée régionale a rempli sa tâche d'agent du capitalisme : il a fait donner l'investiture à Treins, et a, par cela même, fait approuver l'attitude de l'Union et de la Fédération. C'est à dire que, depuis la bande Turquaine, les Cheminots de l'Ouest, qui avaient été dépossédés par la grève, ont été dépossédés par la grève.

Après défaillance des charges sociales et autres frais généraux, compte tenu des charges obligatoires — service, ou rémunération aux porteurs d'obligations, ces autres patrons anonymes — le bénéfice net s'est finalisé de 198 millions contre 192 millions la année passée.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.

Le Comité d'Entreprise doit faire un rapport sur les conditions de rendement et de productivité, à la suite duquel les délégués peuvent démontrer que les usines sont réellement bénéficiaires.